



Flash Info Ademe

Bulletin d'information rapide
aux personnels
de l'ADEME

N°40

21 juin 2010

c'est l'été

et la fête de la musique

Web et courriel

adresse électronique
sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME
<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national
<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

**Ruven
GONZALEZ**
DR Centre

**Claire
BONNEVILLE**
DR Rhone-Alpes

Délégués du personnel

**Violaine
GRILLON**
Centre de Paris

**Maryse
SERVANT**

**Maud
BÉRAUD**
DR Centre

**Walter
PERSELLO**
Centre de Valbonne

**Guy
LAURENT**
DR Bretagne

**Joël
GOARIN**
Centre d'Angers

Élus & représentants au CE

**Alain
ANGLADE**
Secrétaire du CE

**Fabienne
SCHIMENOWITZ**
DR Ile de France

**Didier
CHÉREL**

Stéphane LECOINTE
DR Bretagne

**Laurence
MÉCHIN**
Trésorière adjointe
du CE

**Denis
MAZAUD**
Centre d'Angers

Centre de Valbonne

**Thérèse
GIORDANO**
Centre de Paris

**Michel
CAIREY-
REMONNAY**
DR Franche-Comté

Secrétaire adjointe

Représentants au CA

**André
TUEUX**
DR PACA

**Hervé
PERNIN**
DR Ile-de-France

Brèves du comité d'entreprise du 15 juin 2010

Perspectives ADEME : intervention du Président

Le budget triennal (2011 à 2013) se construit dans un contexte extrêmement tendu pour le gouvernement. La position de l'Ademe est relativement privilégiée même si nous n'échapperons pas à la réduction des dépenses publiques. Les budgets d'intervention devraient peu évoluer avec une quasi-stabilité des fonds Grenelle à un niveau légèrement inférieur à 2010. Il y aura probablement une stabilité des budgets de base, qui resteront donc tendus comme aujourd'hui. Une incertitude demeure toutefois sur les contractualisations. Au niveau des effectifs 2011, il est demandé 30 postes supplémentaires pour la mise en œuvre des investissements d'avenir (grand emprunt).

Les représentants du personnel ont exprimé au président leur crainte que les programmes Grenelle et investissements d'avenir ne consomment une trop grande partie de notre énergie et moyens humains au détriment de nos missions traditionnelles et actions de précurseur.

Une incertitude demeurerait sur les contrats de projets Ademe-Régions ?

Point budgétaire de l'Ademe

Bonne dynamique des engagements comptables mais du retard dans les engagements juridiques et les mandatements qui sont inférieurs aux objectifs. Nous avons réaffirmé notre souhait d'aller vers une simplification des procédures administratives. Les échéances dépassées augmentent également. Des tensions apparaissent pour certaines UG et sur certains thèmes, notamment les actions transversales et l'énergie. De fait en milieu d'année, le portefeuille a déjà dépassé 100 % du budget ouvert.

Comptes du Comité d'Entreprise pour 2009

Le Cabinet d'expertise comptable confirme la bonne exécution du budget parfaitement maîtrisé.

Pour la 1^{ère} fois, le budget dépasse le million d'euros (1018 437 €)

Les principales dépenses concernent les chèques vacances (16 %), le fonctionnement des activités (14 %), les sports et loisirs (13 %), les locations été/hiver (13 %) puis les séjours enfants et les activités collectives.

Le fonds de roulement 2009 diminue légèrement à 113 k€, ce qui est largement suffisant (besoin de l'ordre de 50 k€). Il est demandé à la direction une clarification de la situation sur le versement de la contribution Ademe au budget du CE qui doit tenir compte des paiements des jours de RTT mis sur le CET ainsi que des salaires des agents MAD qui peuvent dorénavant bénéficier des aides du CE.

Bilan des aides du CE

1 119 personnes ont bénéficié d'une aide en 2009, avec une aide moyenne par agent de 461 € (l'aide était de 400 € en 2008, de 371 € en 2007 et de 444 € en 2006).

Le montant moyen d'aide versé par le CE aux agents est bien proportionnel au QF (quotient familial).

Quelques points forts : bons de Noël (960 pers.), chèques vacances (926 pers.), chèques emploi service universels (Cesu) (95 pers.), aide à la rentrée scolaire (725 pers.), 7 aides exceptionnelles, 3 voyages et week-ends, 1 rencontre intersite, le soutien aux activités de 3 associations de salariés (Angers, Paris, Valbonne) et 21 DR.

Bilan CHSCT 2009

Le document très complet (138 pages) traduit l'important travail réalisé par cette instance.

Le CHSCT a mis en place 3 groupes de travail spécifiques pour les principaux risques identifiés à l'Ademe : les risques routiers, les sites et sols pollués et la santé au travail (stress).

Au-delà de ce travail de qualité, les médecins du travail alertent la direction sur la gravité de la situation actuelle en matière de risques psychosociaux, et ce bien que l'Ademe offre collectivement de bonnes conditions de travail. Ils mettent en évidence notamment la surcharge de travail, la démotivation, la lassitude. Lors des consultations, une personne sur 3 se plaint des conditions de travail et beaucoup commencent à présenter des signes cliniques en rapport avec la surcharge mentale liée au travail (insomnies, anxiété, asthénie, cervicales, infections, douleurs diverses, prises de psychotropes, anxiolytiques et antidépresseurs, « burn out »...).

Toutes les catégories de personnel sont concernées, même les hiérarchiques.

Une dizaine de facteurs ont été identifiés, liés essentiellement à la charge de travail, mais aussi au manque de reconnaissance, aux réorganisations ou au management.

Bilan social 2009

Après avoir examiné le projet en mai (lire notre dernier flash info), la direction a présenté une version quasi-définitive soumise au vote. Les élus se sont abstenus à l'unanimité compte tenu principalement de l'accroissement du travail précaire, de la charge de travail, du stress, de la diminution du nombre de femmes dans l'encadrement et du faible nombre de travailleurs handicapés.

Bilan égalité professionnelle

Le rapport est de qualité. Par contre, le fond ne peut nous satisfaire. Nous y retrouvons notamment les tendances constatées dans le bilan social. Le nombre de femme dans l'encadrement n'atteint que 20 % pour un objectif 2010 de 25 % et 1 seule femme dans les 10 plus hauts salaires.

La répartition des effectifs par genre et par échelle montre que les femmes sont très majoritaires (95 %) dans les petites échelles (c et d), ce que la direction a toujours expliqué par l'approche métiers secrétaires et assistantes. Par contre plus on monte dans les échelles, plus la part des femmes est faible avec une parfaite linéarité ce qui laisse penser que l'inégalité est inscrite dans la structure même de nos classifications. Ces constats exigent un travail et une réflexion approfondis dans le cadre de la révision prévue de cet accord qui arrive à échéance.

Il en est de même avec la diminution du nombre de travailleurs handicapés. Nous avons demandé un diagnostic détaillé sur l'emploi des handicapés, l'accessibilité de nos différents locaux et le recours aux CAT.

**Jeudi 24 juin : Toutes et tous mobilisé(e)s
contre le projet de réforme des retraites.**

L'important est de participer aux manifestations locales.

*Extrait de l'article du collectif « Faire entendre les exigences
citoyennes sur les retraites »*

<http://www.exigences-citoyennes-retraites.net>

**« Ce qui est en jeu aussi, c'est le type de développement
humain qui est promu : à la nouvelle contre-réforme des
retraites correspond un modèle d'où est exclue la possibilité
d'utiliser les gains de productivité pour réduire la durée du
travail et dans lequel la société est vouée à jamais au
productivisme ».**

Adhérez au SNE-FSU : pourquoi c'est important

- Pour défendre notre outil de travail et représenter les intérêts individuels et collectifs des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;
- Parce que l'action syndicale s'appuie sur les moyens humains mais aussi financiers qui garantissent indépendance, liberté d'opinion et de choix.

Contact : sne@ademe.fr

Site Internet : <http://sneademe.objectis.net> (vous y retrouverez notamment tous nos flash -infos et un dossier retraites)